



**FORMATION DES OFFICIELS
ETUDIANTS
CUA
BOXE EDUCATIVE**



LES CHAPITRES DU NIVEAU I

- 1. LA SPECIFICITE DE LA BEA**
- 2. LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA BEA**
- 3. L'ARBITRE**
- 4. LES TOUCHES**
- 5. LE JUGEMENT**
- 6. LE BULLETIN**
- 7. TOTAUX, SCORE ET DECISION**

1. LA SPECIFICITE DE LA BEA

La Boxe Educative Assaut se différencie de la Boxe Amateur et Professionnelle sur deux exigences fondamentales :

- Ne pas nuire à son adversaire
- Etre sanctionné pour tout comportement violent

La puissance est exclue. La Boxe Educative Assaut ou l'on touche se différencie de la Boxe Combat ou l'on frappe.

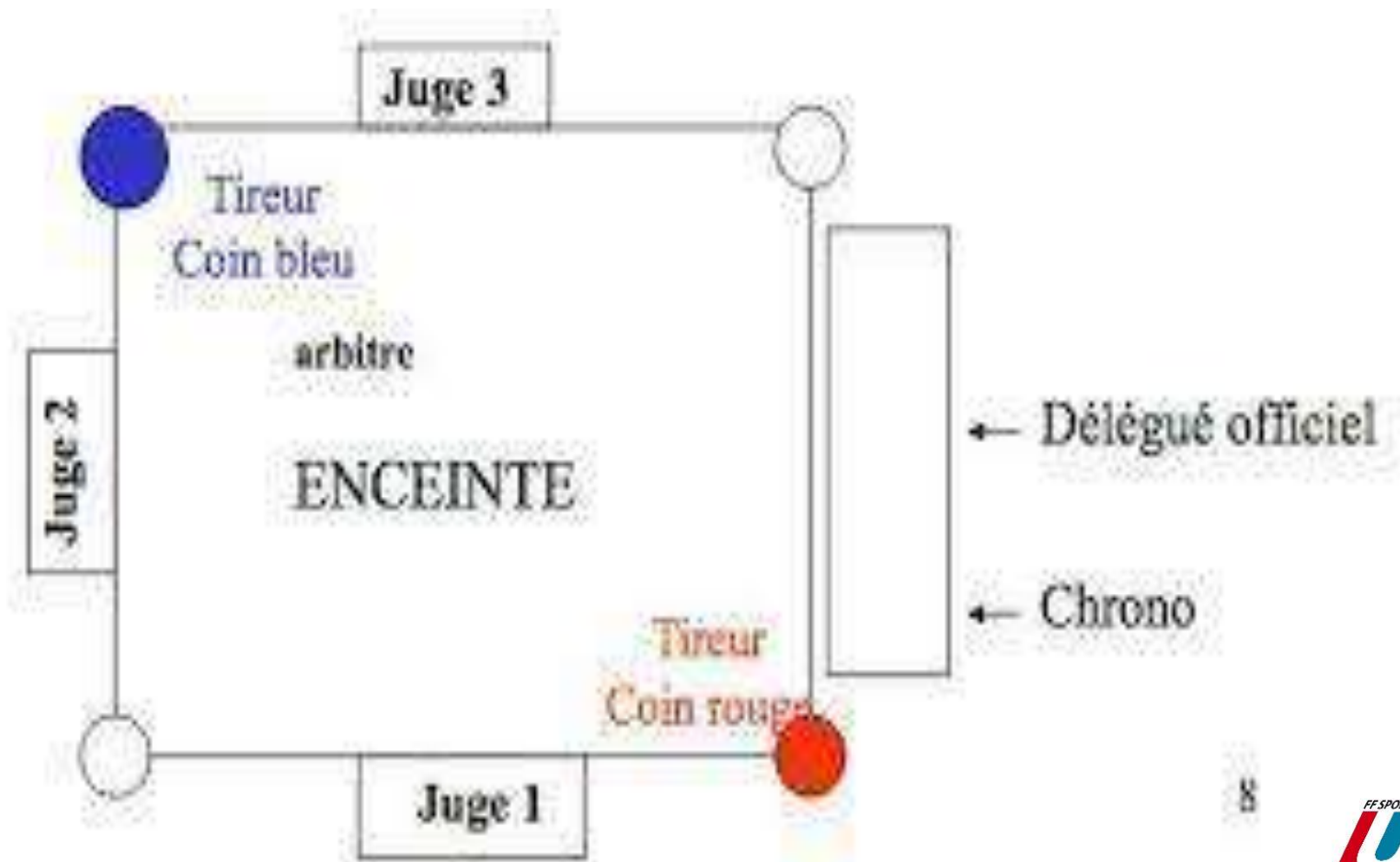
Les élèves doivent s'imposer par leurs qualités techniques et tactiques. La vitesse d'exécution doit s'accompagner d'une maîtrise totale de l'impact sous peine de sanctions.

1 NE PAS NUIRE A SON ADVERSAIRE

2 SANCTIONNER TOUTE VIOLENCE



2. LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA BEA



2. LE CADRE REGLEMENTAIRE DE LA BEA

Le face à face :

Tout au long du match, les boxeurs doivent demeurer face à face. Un boxeur qui tourne le dos à son adversaire ou qui baisse la tête (visage face au sol en avant des poings) est immédiatement sanctionné.

Le ring :

L'espace de pratique est un carré de 4 à 6 mètres de côté, délimité par des cordes. Le ring n'est pas obligatoirement surélevé.

Les reprises et durée des assauts :

Les assauts se déroulent en 3 reprises dont la durée varie suivant l'âge :

- 3 x 1' : poussin(e)s, benjamin(e)s .
- 3 x 1'30 : Minimes Garçons et filles.
- 3 x 2' : Cadets(tes), Juniors et Seniors femmes et hommes.

Le chronomètre ne doit jamais être arrêté sauf sur demande de l'arbitre

L'HOMME DE COIN

**Entre chaque reprise, l'élève regagne son coin pendant 1'00".
Il doit rester debout, face à son adversaire.**

Deux personnes titulaires d'une licence FFB peut accompagner et conseiller le boxeur dans son coin.

Pendant la minute de repos, il ne doivent pas pénétrer à l'intérieur des cordes.

Durant les reprises, ils doivent être assis . Dans le cas contraire, l'arbitre peut sanctionner le boxeur.

LES 2 HOMMES DE COIN



LA TENUE REGLEMENTAIRE

Une tenue incomplète entraîne la disqualification.

Les boxeurs doivent porter :

Les filles :

- une paire de gants de 10 onces
 - un casque
 - un protège-dents
 - un short mi-cuisses
 - un t-shirt ou débardeur non échancré aux aisselles et rentré dans le short
 - des bandages enroulés autour de chaque main
- (le port mitaines n'est pas autorisé et entraîne la disqualification)
- un protège-poitrine (non obligatoire) mais fortement conseillé
 - le port de bijou, piercing, montre, barrettes... est formellement interdit et
- entraîne automatiquement la disqualification.



Les garçons :

- une paire de gants de 10 onces
- un casque
- un protège-dents
- un short mi-cuisses
- un bandage enroulé autour de chaque main
- Le port des mitaines n'est pas autorisée et entraîne la disqualification
- un débardeur
- une coquille
- le port de bijou, piercing, montre, etc. ... est formellement interdit et entraîne automatiquement la disqualification.



3. L'ARBITRE

1. Conduite de l'arbitre :

Il veille en permanence à la sécurité des boxeurs. Il a pour tâche de repérer un élève fautif et de le sanctionner. Il ne peut en aucun cas juger et arbitrer en même temps.

Les commandements de l'arbitre :

Ils sont aux nombres de deux :

- **STOP** : impose un arrêt immédiat des boxeurs. Il est utilisé dans quatre cas :
 1. Pour un dégagement des boxeurs sans donner de sanction.
 2. Dès qu'une faute est commise par un boxeur pour le sanctionner.
 3. Dès que le gong sonne pour mettre fin à la reprise.
 4. Dès qu'un problème empêche le déroulement normal de la rencontre (casque ou chaussure détachés, glissade...). Dans ces cas précis, l'arbitre demande alors un arrêt du chronomètre.
- **BOXE** : permet d'autoriser les boxeurs à débiter la reprise ou reprendre à la suite d'un STOP.

LES CONSIGNES DE L'ARBITRE

« BOXE ! »

« STOP ! »



2. Le rôle de l'arbitre :



Il fait observer le cérémonial avant et après l'assaut, avec beaucoup d'attention, ne tolérant aucune manifestation déplacée.

Avant :

- il monte sur le ring en premier
- il vérifie la tenue des boxeurs, bandages, piercing, barrettes, bijoux
- il invite les boxeurs à venir se toucher les gants et rappelle les consignes.
- il s'assure que les juges et les boxeurs sont prêts
- il signale au chronométreur le début de la rencontre : «<< chrono ? >> le gong sonne.
- il dit «<< Boxe >> pour autoriser les boxeurs à débiter.

Après :

- il rassemble les bulletins des juges à chaque reprise (pour un jugement avec bulletins) et les vérifie
- il les donne au délégué de ring
- il invite les boxeurs (directement) à se serrer la main.

Avant et après la décision

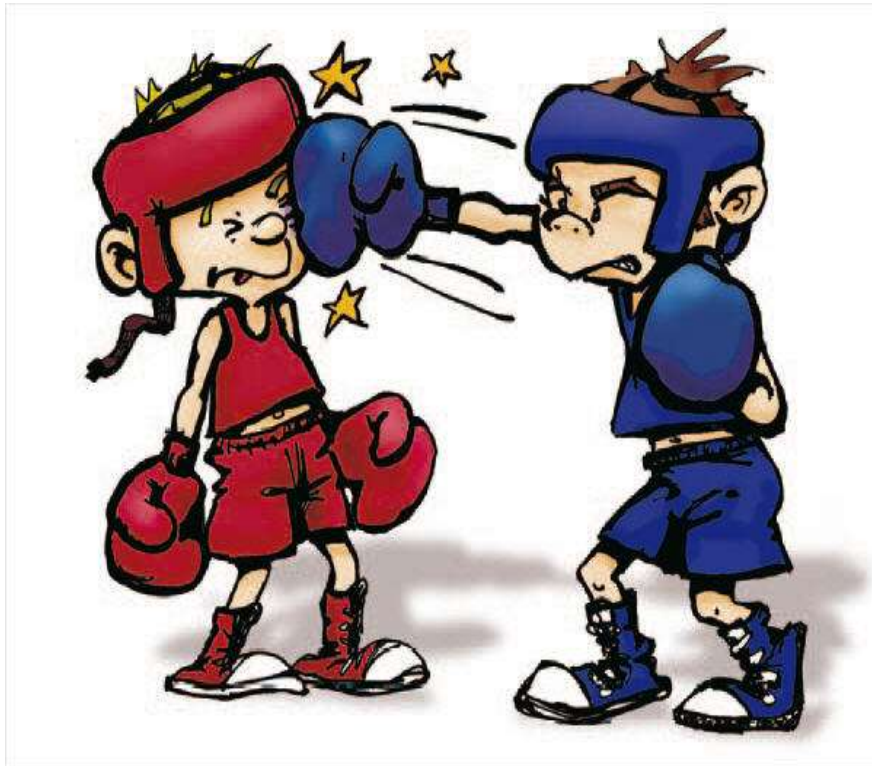
- il prend la main de chaque boxeur et lève le bras du vainqueur
- il serre la main de chaque boxeur.
- il quitte le ring après les boxeurs

L'ARBITRE intervient chaque fois qu'une infraction (même légère) est commise ou pour un stop de dégagement.

Il intervient sur les interdits suivants ;

IL EST INTERDIT DE...

1. frapper fort ou d'en avoir l'intention.



2. toucher avec la partie non autorisée des poings.



3. De baisser la tête (tête en avant des poings).



A UTILISER POUR NE PAS PENALISER LE BOXEUR QUI CHERCHE A BOXER L' ATTAQUE
SANS SOUCI DEFENSIF EST POUR CERTAINS ENTRAINEURS UNE MANIÈRE DE
COMPENSER LES PENALITES PAR UN NOMBRE DE TOUCHE INAPROPRIE

4. D'attaquer l'adversaire de façon désordonnée sans aucun souci défensif.



5. De tourner le dos à son opposant.



6. De toucher une zone interdite.



7. De parler en boxant.



8. De tenir ou de pousser.



9. De toucher en sautant



10. D'avoir un comportement antisportif.



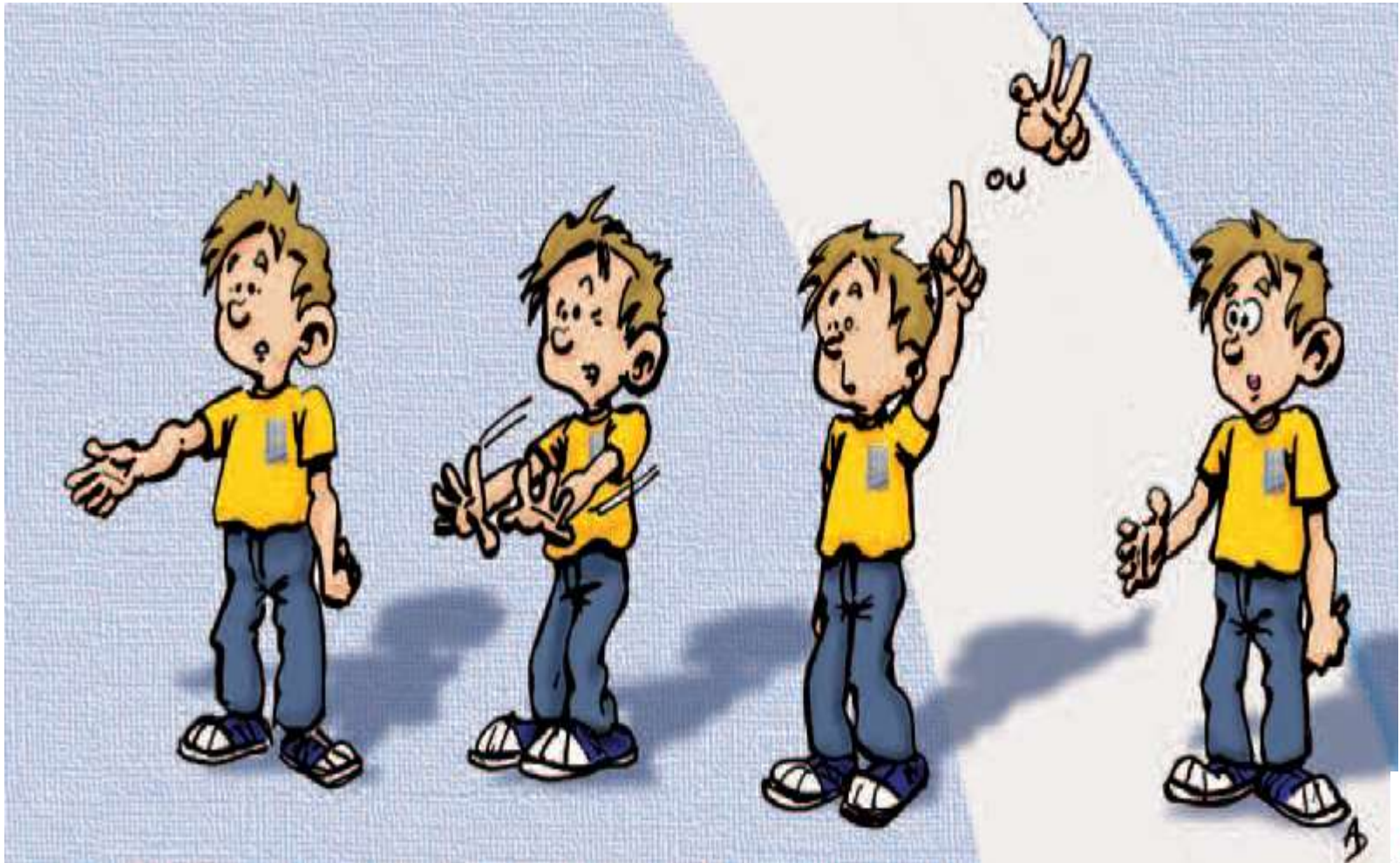
Il sanctionne :



- Chaque faute est sanctionnée par une pénalité ou un avertissement
 - Lorsqu'une faute est commise, il dit « STOP ».
 - Il désigne le fautif pour le sanctionner.
 - Il justifie son arrêt par un geste correspondant à la faute.
 - Il évalue la gravité de la faute et demande au délégué d'ajouter à l'adversaire du boxeur :
 - Soit une pénalité à 1 point s'il juge la faute non intentionnelle.
 - Soit un avertissement à 3 points pour une faute qu'il juge intentionnelle, grave, et qui porte atteinte à l'éthique de la BEA.
- Le nombre de sanctions est limité à 9 points. Au-delà l'arbitre disqualifie le boxeur concerné. Cependant, l'arbitre peut aussi prononcer la disqualification d'un boxeur s'il estime qu'il ne répond pas à l'esprit de la BEA : faute(s) intentionnelle(s), faute(s) grave(s).
 - Il dit « BOXE » pour faire reprendre la rencontre sauf en cas de disqualification.

Il disqualifie en cas de faute grave et lorsque le nombre des 9 points de sanctions est atteint.

EXEMPLE



Cas particuliers ;

- Si un saignement de nez apparait, l'arbitre peut décider d'arrêter le match s'il estime que le saignement est trop important ou si le boxeur saigne pour la seconde fois. La décision sera alors donnée aux points. Le boxeur qui bénéficie du plus grand nombre de juges en sa faveur est déclaré vainqueur (G.P.).
- En cas de blessure non imputable à une faute de l'adversaire, une décision aux points sera rendue (G.P.).
- Si l'arbitre observe une trop grande différence de niveau entre les deux opposants, il peut mettre fin à la rencontre, mais doit auparavant s'assurer auprès des juges, que le boxeur paraissant plus faible est bien en retard au pointage. Ensuite, il prononce une décision aux points pour infériorité manifeste(G.P.).
- Si l'entraîneur ou le boxeur souhaite arrêter le match, l'adversaire sera déclaré vainqueur par abandon (G.Ab.).

Pendant la minute de repos :

L'arbitre vérifie que les boxeurs sont face à face

Pour un jugement avec bulletins, il peut consulter le délégué pour connaître le boxeur qui a l'avantage.

Il peut se faire préciser la situation des points de pénalité par la table des officiels.

Il vérifie le port du protège-dents avant la reprise.

4. LES TOUCHES

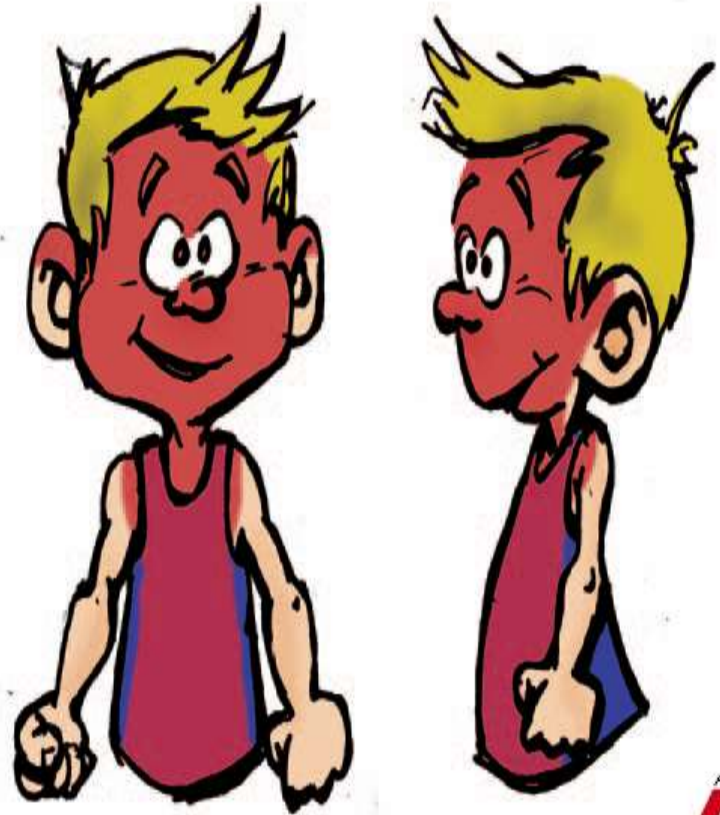
**Seules les touches délivrées le poing fermé
avec la tête des métacarpiens et les
premières phalanges sont comptabilisées.**

**Toute touche délivrée
avec une autre surface est sanctionnée**

Les touches



Les cibles



Les touches:



poing fermé

tête des métacarpiens et les premières phalanges sont comptabilisées.

→ Toute touche avec une autre surface est sanctionnée.

Les cibles:

- **Les boxeurs doivent atteindre l'opposant sur le devant et les côtés du buste et de la face.**
- **Les touches sur les bras de l'adversaire sont autorisées, mais ne sont pas comptabilisées.**
- **Les touches sur toutes les autres parties du corps sont sanctionnées.**



5. LE JUGEMENT

Valider 1 point

- Le jugement se fait à la touche
- La touche lorsqu'elle est autorisée et contrôlée et qu'elle atteint la cible définie par le règlement, est validée par 1 point.

La qualité majeure d'un bon juge est:

- de rester attentif,**
- afin de valider les touches autorisées et contrôlées, par 1 point, soit pour le coin bleu ou soit pour le coin rouge.**
- Il doit suivre et appliquer les sanctions données par l'arbitre mais n'en tiens pas compte dans son bulletin.**

6. LE BULLETIN



BULLETIN DE JUGE BEA					
N° Assaut :		ROUND N°			
		BOXEUR COIN ROUGE		BOXEUR COIN BLEU	
TOUCHES					
	<i>Total touches :</i>		<i>Total touches :</i>		
PENALITES					
	<i>Total Pénalités :</i>		<i>Total Pénalités :</i>		
AVERSTISSEMENTS					
	<i>Total Avertissements</i>		<i>Total Avertissements</i>		
1ère faute commise par : le boxeur ROUGE ou BLEU Préférentiel ROUGE ou BLEU					
<u>Nom du juge :</u>			<u>Signature :</u>		

BULLETIN DE JUGE BEA					
N° Assaut :		ROUND N°			
		BOXEUR COIN ROUGE		BOXEUR COIN BLEU	
TOUCHES					
	<i>Total touches :</i>		<i>Total touches :</i>		
PENALITES					
	<i>Total Pénalités :</i>		<i>Total Pénalités :</i>		
AVERSTISSEMENTS					
	<i>Total Avertissements :</i>		<i>Total Avertissements :</i>		
1ère faute commise par : le boxeur ROUGE ou BLEU Préférentiel ROUGE ou BLEU					
<u>Nom du juge :</u>			<u>Signature :</u>		

BULLETIN DE JUGE BEA					
N° Assaut :		ROUND N°			
		BOXEUR COIN ROUGE		BOXEUR COIN BLEU	
TOUCHES					
	<i>Total touches :</i>		<i>Total touches :</i>		
PENALITES					
	<i>Total Pénalités :</i>		<i>Total Pénalités</i>		
AVERSTISSEMENTS					
	<i>Total Avertissements</i>		<i>Total Avertissements :</i>		
1ère faute commise par : le boxeur ROUGE ou BLEU Préférentiel ROUGE ou BLEU					
<u>Nom du juge :</u>			<u>Signature :</u>		

BULLETIN DE JUGE BEA					
N° Assaut :		ROUND N°			
		BOXEUR COIN ROUGE		BOXEUR COIN BLEU	
TOUCHES					
	<i>Total touches :</i>		<i>Total touches :</i>		
PENALITES					
	<i>Total Pénalités :</i>		<i>Total Pénalités :</i>		
AVERSTISSEMENTS					
	<i>Total Avertissements</i>		<i>Total Avertissements</i>		
1ère faute commise par : le boxeur ROUGE ou BLEU Préférentiel ROUGE ou BLEU					
<u>Nom du juge :</u>			<u>Signature :</u>		

Les notations sur le bulletin

Une touche est notée : voir score cliquets

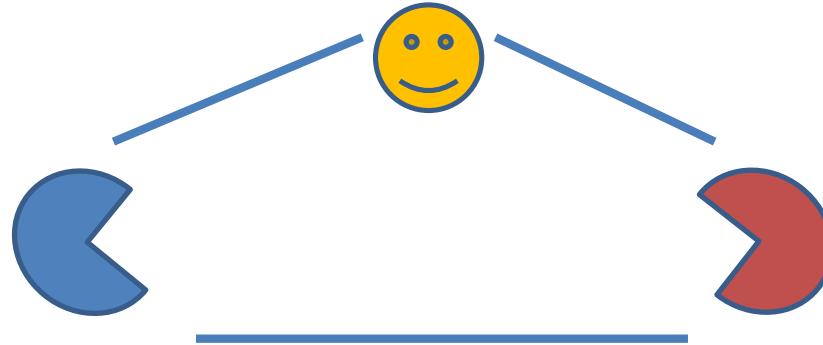
A chaque reprise il rend son bulletin et reporte les scores de ses cliquets et les remet à zéro.

Une pénalité est notée : 1 mais non pris en compte par le juge

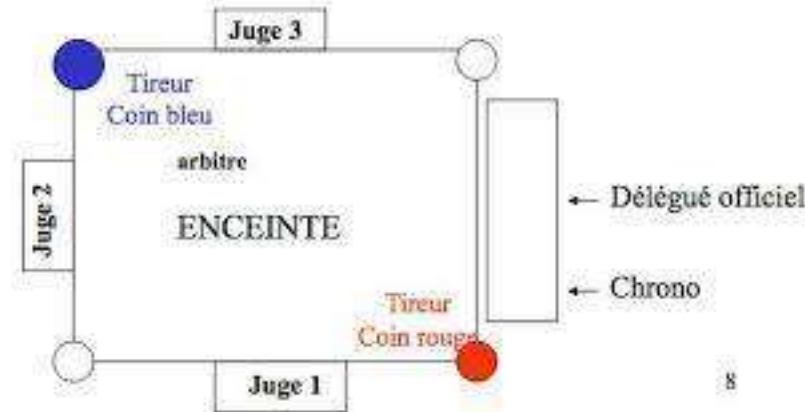
Un avertissement est noté : 1 mais non pris en compte par le juge

Placement dans le ring de l'arbitre ou directeur d'assaut

- Triangle



- Coin neutre face à la table officielle



7. TOTAUX, SCORE ET DECISION



- Le score de ses touches sur cliquets doit être remis à chaque reprise à l'arbitre qui le remet au délégué qui ajouteras à celui de la seconde, puis de la troisième, pour un score final prenant en compte la totalité des points gagnés pendant tout l'assaut.

- A la fin de chaque reprise et avant de donner son bulletin à l'arbitre doit :
 - **Inscrire son nom ou numéro de juge.**
 - **le numéro de l'assaut.**
 - **signer son bulletin.**



FF BOXE Le jugement se fait toujours avec un nombre impair de juges (**1 ou 3 juges**).

- La décision est donnée au nombre de juges en faveur du bleu ou du rouge :
 - Ex. : avec 3 juges : 2 à 1 en faveur du rouge.
- En Championnat, si l'ensemble des scores donne égalité à la fin de l'assaut, il donnera un **« avis préférentiel »** pour déterminer le vainqueur de la rencontre, en fonction des éléments suivants :

1er critère : le respect du règlement : avantage au boxeur ou à la boxeuse qui a reçu le moins de points de pénalité.

2ème critère : le boxeur ou la boxeuse qui n'a pas été sanctionné(e) en premier.

3ème critère : Pour les Poussins Benjamins le plus jeune

Pour les minimes cadets décision préférentielles des 3 juges sur le plan technico-tactique.

Hors Championnat, la décision sera **« Match Nul »**.



A VOUS ...





AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

